

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 23 octobre 2020

DM – Rapport 04-001 : La maîtrise énergétique dans les bâtiments départementaux : des résultats probants et des objectifs ambitieux.

Intervention de Juliette BROCARD

Conseillère départementale de Bayonne 2

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chers collègues,

Ces périodes pré-électorales ont au moins cet avantage de faire remonter ou accélérer des problématiques, surtout quand elles sont à fort retentissement médiatiques. Depuis 2015 nous n'avions pas eu en effet la possibilité d'aborder de manière spécifique la maîtrise énergétique. Ce sujet étant rapidement évoqué dans les présentations annuelles du rapport obligatoire de développement durable. Nous ne pouvons que regretter ces vieilles grosses ficelles politiques mais nous nous félicitons de la présentation d'un tel rapport.

Pour autant le contenu de cette délibération au titre tape à l'œil nous laisse sur notre faim.

Concernant le bilan des actions réalisées, on lit et nous le soulignons que ses actions en faveur des économies d'énergie ont été initiées lors du mandat précédent. Nous vous remercions d'avoir poursuivi cette action malgré le démantèlement de la politique relative au développement durable au début de votre mandature. Mais peut-être davantage que la performance énergétique, la perspective d'économies financières prévalait.

Les résultats des actions visant à de meilleures pratiques de gestion sont donc probant mais dans nos seuls bâtiments hors collèges. Il est dommage d'avoir attendu 6 années avant d'engager ce travail avec les gestionnaires des collèges, d'autant plus dommage que vous avez lancé un audit général d'optimisation de gestion des collèges. Cet objectif d'optimisation énergétique aurait pu, aurait dû faire partie de celui-ci.

Concernant les « axes de l'action de demain », et je reprends là les termes de votre délibération, nous lisons carrément que l'ambition de ce « tournant vert » que vous souhaitez afficher, est de (je cite) : respecter les objectifs européens, respecter l'obligation pour les collèges de déclarer en ligne les caractéristiques de la consommation et d'appliquer la réglementation environnement pour les bâtiments neufs. Les objectifs ambitieux se résume donc au simple respect de la Loi, la loi rien que la loi...

Et puis pour réaliser des économies d'énergie et envisager des systèmes de chauffage performants, il faut bien, au préalable, avoir réalisé les travaux nécessaires d'isolation, de mise aux normes nécessaires, engager de manière automatique des audits énergétiques.

Pourtant, Nous avons maintes fois dénoncé ici les retards, les décalages d'investissements dans le PPI, le report des études programmatiques . On se souvient dans cette Assemblée des discussions que nous avons eues au sujet de tel ou tel établissement qui avait besoin de réparations, voire de gros travaux structurants, pour accueillir au mieux les collégiens, y compris sur les bâtiments départementaux quand la réorganisation des services débouchait sur toujours plus de bâtiments à gérer, à chauffer....

Si demain, les objectifs sont revus pour améliorer à la fois le confort et faire baisser la consommation d'énergie, alors là, nous aurons enfin des résultats probants mais reconnaissez que pour l'instant, il est un peu prématuré de s'auto-congratuler même si la collectivité va dans le bon sens.

Ce grand chantier mondial qu'est la transition énergétique nous oblige à sortir des effets d'annonce et des belles phrases. Il est temps de proposer une politique volontariste en la matière et d'envisager des investissements, des mesures innovantes et concrètes. Nous devons d'ores et déjà travailler le coût énergétique des décisions prises par cette Assemblée, d'être davantage performants et attentifs dans la recherche de matériaux locaux, durables, de développer l'utilisation de nos ressources et les filières économiques locales, encourager les circuits courts. Nous devons y travailler ensemble et avec humilité car nous le savons les recettes magiques n'existent pas, les solutions globales et à grande échelle n'existent pas et cela implique une adaptation aux spécificités et contextes locaux.

Je vous remercie.